

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 862

Rubrik: Lausanne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Copie mal notée

■ (yj) Le 23 août 84, l'Union syndicale suisse déposait l'initiative des 40 heures, dite "pour la réduction de la durée du travail", revêtue de près de 160 000 signatures. Le Conseil fédéral a donc jusqu'en août prochain pour présenter son message qui conclut – oh surprise – au rejet de l'initiative sans contre-projet.

Prévoyante, l'administration a déjà rédigé un texte dont l'examen par le Conseil fédéral était annoncé pour mercredi dernier. Pas un mot sur le sujet dans le communiqué en fin de séance. Il ne s'agirait pas d'un simple report, mais bel et bien du renvoi à ses auteurs (procédure assez rare) d'un projet plutôt faiblard.

Pour repousser l'idée d'une diminution du temps de travail, on parle macro-économie et compétitivité internationale ; mais on oublie le cas de l'Allemagne fédérale, notre principal partenaire économique, où beaucoup travaillent déjà moins de quarante heures par semaine. En revanche, la menace extrême-orientale – sud-coréenne en particulier – est agitée avec insistance. Comme si comparaison était toujours raison.

Plus la cote

■ (jd) A Genève, on le sait, le logement est un problème particulièrement sensible; en votation populaire, le "point de vue" des locataires triomphe à chaque coup, quels que soient les mots d'ordre des partis. Quant aux milieux immobiliers, leur cote est au plus bas. Ils ont pu s'en convaincre à l'occasion d'une enquête d'opinion à laquelle ils ont fait procéder l'automne dernier: profit des propriétaires immoral, déraisonnable, à interdire; crise du logement entretenue sciemment par les propriétaires; "quoi que l'on fasse, les locataires sont toujours exploités par les propriétaires". Bref, les locataires genevois ont une image très négative de la propriété foncière et des propriétaires.

Ces résultats, présentés dans *Immoscope* no 11 d'avril (Bulletin d'information sur l'économie et la propriété immobilières à Genève) montrent à l'évidence, selon le Bulletin, la nécessité d'améliorer la communication pour redresser l'image. Les locataires genevois souffrent d'un profond sentiment d'insécurité face aux propriétaires, qu'ils ne connaissent en général pas. Des régies, les locataires attendent une amélioration des services offerts (recherche d'un logement, échange, ...) et une meilleure transparence des factures et des comptes de l'immeuble.

Il aura donc fallu une enquête d'opinion pour que les professionnels prennent conscience de leur mauvaise réputation. Mais une information améliorée ne suffira pas à inverser la tendance. Les locataires jugeront sur pièces: des décennies d'arrogance de la part de certaines régies et la multiplication des transactions spéculatives les ont rendu méfiants.

Fribourg : ça roule

■ Les habitants de la périphérie de Fribourg qui travaillent en ville vont pouvoir profiter dès le 1^{er} juin du nouvel abonnement "arc-en-ciel" qui permettra de voyager sur les lignes des CFF et des deux compagnies de bus de la région. Jusqu'ici, trois abonnements différents étaient nécessaires. La nouvelle carte mensuelle coûtera 45 ou 55 francs selon la zone couverte. Presque toutes les communes concernées ont apporté leur soutien financier, elles verseront ensemble 40 francs de subvention par abonnement vendu. Les six communes qui ont refusé l'expérience ont la possibilité de "prendre le train en marche" quand bon leur semblera.

Radio Z (Zurich) rejoint le club des radios locales qui bouclent leurs comptes 86 avec un bénéfice. Il lui reste toutefois un découvert de l'ordre du million au bilan.

Quelques syndicalistes, agissant en leur nom propre, lancent un magazine critique sur les problèmes liés au monde du travail. Le premier numéro contient un long dossier sur la flexibilité.

Adresse : *Diskussion*, CP 290, 8026 Zurich.

ECHOS DES MEDIAS

Depuis 1985, le quotidien bernois *Der Bund* publie régulièrement des conseils pratiques sur la protection de l'environnement, informe sur des actions organisées dans ce domaine et donne des adresses utiles. Les 75 premiers conseils viennent d'être édités dans une brochure illustrée avec index et liste des adresses.

Koga-Verlag, Florastrasse 15, 3005 Berne, Fr 9.80

A la suite d'une indiscretion, les salaires de 1983 des trois principaux dirigeants d'Alusuisse ont pu être publiés par la *Schweizerische Handelszeitung*. Le moins bien payé a gagné 650 000 Fr. (six-cent cinquante mille !), alors qu'un collègue plus chanceux dépasse le million ! La débâcle du groupe n'aura donc pas affecté ces trois personnes puisque l'on précise que ces salaires comprennent la compensation du renchérissement.

Lausanne : ça coince

■ Une députée vigilante a interpellé la municipalité de Lausanne pour demander des mesures visant à faciliter les conditions de travail de la police de la ville. Selon elle, les agents sont malmenés par la population.

Etonnement général, la question ne semble préoccuper personne, et surtout pas les principaux intéressés. Interrogés par une journaliste de l'hebdomadaire gratuit *Lausanne Cités*, les policiers se déclarent plutôt satisfaits de leur sort. En l'absence de l'interpellatrice, notre confrère n'a pas pu savoir ce qui avait motivé cette soudaine sollicitude. Prié de s'expliquer à ce sujet, un autre député du groupe n'a pas voulu répondre, arguant que sa coreligionnaire avait pris une initiative personnelle. Absence de concertation, préparation des dossiers inexistante, encombrement inutile des séances, les députés nationalistes ne sont-ils bons qu'à cela ?